

---

M.E.S., Numéro 141, Vol. 2, juillet – août 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, juillet - août 2025*

## EVALUATION DE L'EFFICACITE INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT DE FRANÇAIS AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

par

**Jean-Paul MIKANZA MUSUSANTABU**

*Assistant et chercheur, Institut Supérieur Pédagogique de Kitoy*

**Jean-Marie KIASI NSEKA**

*Chef de Travaux et chercheur,  
Institut Supérieur Pédagogique de Matadi*

---

### Résumé

*Dans cette étude, il était question d'évaluer l'efficacité de l'enseignement de français au niveau de l'enseignement de base. Pour atteindre cet objectif, une épreuve conçue par rapport aux objectifs spécifiques de l'enseignement de français a été administré auprès des élèves qui terminent ce niveau d'enseignement. Ainsi, l'analyse des données récoltées nous a montré clairement que l'enseignement de français n'est pas efficace au niveau de l'éducation de base car presque la moitié des élèves n'atteint les objectifs attendus.*

**Mots-clés :** *évaluation, efficacité, efficacité interne, éducation de base.*

### Abstract

*This study aimed to assess the effectiveness of French language instruction at the basic education level. To achieve this goal, a test was developed based on the specific objectives of the French curriculum and administered to students completing this level of education. The analysis of the collected data clearly revealed that French language instruction is not effective at the basic education level, as nearly half of the students did not meet the expected learning outcomes.*

**Keywords :** *Assessment, effectiveness, internal effectiveness, basic education.*

### INTRODUCTION

Depuis toujours la qualité de l'éducation reste un défi à réaliser pour des nombreux pays du monde notamment la République démocratique du Congo où la détérioration de la qualité s'est accentuée avec la crise économique qui s'est déclarée depuis les années 80. En fait la part des dépenses publiques pour l'éducation a commencé à baisser fortement. Cette crise s'est aggravée depuis le début des années 90 avec des conflits armés.

Selon Gérard (2001), pour être de qualité, un système éducatif de formation doit être efficace. De leur côté Koffi, et al, (2010), l'efficacité de tout système éducatif s'appréhende en termes d'efficacité externe (pertinence des apprentissages dans les milieux professionnels et social) et d'efficacité interne (appropriation par la majorité des apprenants des méthodes et valeurs que le système se fixe de leur inculquer).

Considérant l'école comme une industrie, Le Than Khoi (1967) pense que si l'enseignement est une industrie particulière, il ne doit pas moins tendre comme toute industrie, au rendement le plus élevé en recherchant les conditions de cette efficacité, celle-ci étant entendue dans son sens le plus large, c'est-à-dire non seulement pédagogique mais aussi économique, social et politique.

Quant à De Ketele (1989) l'efficacité de l'école est de l'ordre de la visée et serait le rapport entre les sorties (effets observés) et les entrées que sont les effectifs, les objectifs déclarés, etc. L'efficacité interne s'intéresse à des critères spécifiquement pédagogiques ou scolaires. Il ajoute que l'efficacité interne s'intéresse aux résultats obtenus sur le plan interne dans un système éducatif ou par un programme de formation en cours. Dans ce sens, elle fait recours au fonctionnement du système éducatif et se réfère aux acquis des élèves exprimés en termes des résultats scolaires (connaissances acquises) ou de mesure des flux des élèves (taux de promotion, de redoublement et d'abandon).

Cette efficacité dépend de plusieurs paramètres entre autres les conditions de travail des enseignants et des apprenants, le taux d'encadrement des apprenants, la motivation des enseignants, les infrastructures scolaires, ... Bref, l'efficacité et fonction des ressources matérielles, financières et humaines consacrées à l'enseignement.

En effet, nous partons d'un constat selon lequel depuis l'instauration du système de la gratuité de l'éducation de base en R.D. Congo, il y a un afflux important d'élèves qui fréquentent les établissements publics et qui dépassent même la capacité d'accueil dans les salles de classes. Les enseignants de leur côté ne savent pas les maîtriser, et voir même ne sont pas à mesure de contrôler efficacement leurs travaux, les mauvaises conditions du travail, manque de motivation voire certaines infrastructures en délabrements. Par ailleurs, nous observons dans les écoles privées, un nombre réduit d'apprenants dans les salles de classes qui

suivent aisément les cours, les conditions du travail sont réunies, un bon cadre d'apprentissage avec une bonne rémunération et dont les activités d'apprentissage sont contrôlées efficacement. De ce qui précède, nous nous posons la question principale suivante : L'enseignement de français au niveau de l'éducation de base est-il efficace à l'interne ?

En rédigeant cet article nous cherchons à évaluer l'efficacité de l'enseignement de français au niveau des élèves qui terminent l'éducation de base. Ainsi, nous supposons que l'enseignement de français au niveau de l'éducation de base ne serait pas efficace sur le plan interne. En d'autres termes, les élèves qui terminent l'éducation de base n'atteindraient pas les objectifs attendus dans l'enseignement français.

## I. CADRE THEORIQUE

### 1.1. Evaluation

Pour Musial et al. (2012), évaluer, c'est situer un acte par rapport à une référence. C'est, plus précisément, juger de la différence entre cet acte et cette référence. L'acte peut être une activité, une performance, une production de l'élève, etc. Parlant de l'évaluation, il en existe plusieurs sortes, il s'agit de l'évaluation formative, sommative, prédictive, diagnostique et certificative.

### 1.2. Efficacité

#### 1.2.1. Notion sur l'efficacité

Le concept d'efficacité, fréquemment utilisé dans le domaine de l'éducation, a fait l'objet de plusieurs définitions dans les ouvrages et documents spécialisés en éducation. Il est indispensable aux gestionnaires et autres personnes soucieuses de l'impact de l'atteinte des objectifs assignés à l'éducation sur l'avenir de l'individu et de la société, de veiller scrupuleusement à assurer la bonne relation entre les facteurs de production (inputs) et les produits effectifs (outputs). Les outputs dont il est question sont les élèves qui terminent avec succès le cycle de l'enseignement donné. Cette relation entre les facteurs de production scolaire et les produits scolaires est exprimée dans le domaine de l'éducation en termes d'efficacité.

Pour Sumaili (2016), l'efficacité scolaire est l'état des apprenants possédant des connaissances et aptitudes leur permettant de réussir et de s'adapter dans n'importe quelle école, université, profession ou société grâce aux caractéristiques personnelles et à celles des formateurs, de l'école, du milieu socio familial et aux pratiques éducatives qualifiées d'efficaces.

Les définitions proposées par Cheng (1993) prennent en compte le rapport entre les extrants à court terme et les résultats à long terme. En effet, pense Cheng, l'efficacité et l'efficience techniques se rapportent aux « extrants scolaires exclusivement produits à l'école ou juste après la fin de la scolarité (par exemple, le comportement d'apprentissage, les compétences acquises, le changement d'attitude, etc.) », tandis que l'efficacité et l'efficience sociales sont liées aux « effets produits sur la société ou les effets permanents produits sur les individus (par exemple, la mobilité sociale, les revenus, la productivité professionnelle) ».

#### 1.2.2. Sortes d'efficacité

Comme mentionné précédemment, dans le contexte éducatif, le lien entre les ressources utilisées dans la production scolaire et les résultats scolaires est formulé en termes d'efficacité. Lorsque les produits font référence aux liens entre les ressources éducatives et les performances scolaires, on évoque alors l'efficacité interne. En revanche, si ces résultats font référence à l'impact de l'éducation ou de la formation en dehors du cadre scolaire, on évoque alors l'efficacité externe d'un système éducatif. En ce qui concerne ce point, Legendre (1993) met en évidence une différenciation entre l'efficacité interne et externe du système lors de l'examen du concept d'efficacité. En fonction de leur nature, ces deux auteurs identifient deux formes d'efficacité : l'efficacité interne et l'efficacité externe.

##### a. Efficacité interne

Selon Sall (1996), l'efficacité interne devrait être envisagée comme le niveau de modification des caractéristiques pédagogiques des entrées effectives en relation avec les objectifs pédagogiques. Ainsi, l'efficacité interne découle de la mise en parallèle des comportements visibles (les résultats du processus d'enseignement-apprentissage) d'un individu formé ou d'un groupe de personnes formées avec les objectifs d'apprentissage correspondants. Lors de l'évaluation de l'efficacité interne, on se concentre sur les produits du système en question, c'est-à-dire, ses performances sans tenir compte des répercussions de leur application en dehors du système (Sall & De Ketele, 1997).

Toutefois, les indicateurs de performance internes se manifestent de manière plus précise à travers les taux de promotion, les taux de succès aux examens, ainsi que les taux de redoublement ou d'abandon

(efficacité interne qualitatif). Notons qu'elle se manifeste également par le degré d'acquisition des élèves ou l'atteinte des objectifs attendus (efficacité interne qualitatif).

#### **b. Efficacité externe**

À l'inverse de l'efficacité interne qui se concentre sur les impacts internes du système éducatif, l'efficacité externe se focalise sur les répercussions externes à ce même système. En d'autres termes, cela implique de savoir si les diplômés trouvent un emploi en lien avec leurs études. Il est donc nécessaire d'évaluer l'efficacité d'un système éducatif non seulement en fonction du produit tel qu'il apparaît à la fin du processus, mais également en tenant compte de la position et du rôle que ce produit occupe dans la société une fois qu'il a quitté le système.

### **2.2. Déterminants de l'efficacité**

Il existe différents facteurs ou situations qui influencent positivement ou négativement les résultats scolaires. Le cumul de plusieurs facteurs détermine la probabilité des réussites ou des échecs scolaires. Ces facteurs se teignent mutuellement, ils peuvent être de diverses natures et exercer une influence sur la totalité ou une partie du continuum de développement de l'enfant. Les différents déterminants qui influencent, d'une façon générale, les résultats scolaires sont souvent regroupés en quatre : les facteurs familiaux, les facteurs personnels, les facteurs scolaires et les facteurs environnementaux ou sociaux.

#### **1.2.3. Education de base**

Selon le dictionnaire d'éducation comparée (Louis, 2003), « L'éducation de base est essentiellement et précisément consacrée, d'où son nom, aux apprentissages ». Fondamentaux : savoir lire et écrire, savoir calculer (les quatre opérations arithmétiques élémentaires) et résoudre des problèmes simples. Apprentissage de la lecture et de l'écriture s'appuient en partie sur une Suffisante maîtrise de l'expression orale, partie donc de l'éducation de base, tandis qu'eux-mêmes conditionnent celui du calcul. Ce qui justifie la priorité qu'on leur accorde.

Le concept « Education de base » est une innovation introduite par la loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 qui s'articule en l'enseignement primaire et secondaire général, soit huit années d'enseignement dit de base. Cette vision étendue garantie à un grand nombre des jeunes garçons et des jeunes filles l'acquisition d'une formation générale ininterrompue solide et une initiation à des savoir-faire utiles pour la vie, soit pour poursuivre leurs études, soit pour acquérir les connaissances de base (Education de base en RDC, 2018).

## **II. METHODOLOGIE DU TRAVAIL**

### **2.1. Population et échantillon de l'étude**

La population d'étude est composée des élèves de 8<sup>ème</sup> année de l'éducation de base de la sous-province éducationnelle de Lemba<sup>1</sup>. De cette population, nous avons d'abord tiré 7 écoles de manière aléatoire par la technique d'urne et ensuite travaillé avec tous les élèves de 8<sup>ème</sup> année présents le jour de la passation de l'épreuve. Ainsi, cette échantillon par grappe est composé de 432 élèves.

### **2.2. Méthode et technique de récolte des données**

Dans cet article nous avons fait recours à la méthode d'enquête matérialisée par la technique de questionnaire (épreuve). Cette épreuve a été conçue sur base des objectifs spécifiques de l'enseignement de français en 8<sup>ème</sup> année de l'éducation de base. Les différentes données récoltées ont été analysées par la technique statistique à l'occurrence les de taux ou de pourcentage.

En effet, nous avons calculé le taux ou le pourcentage d'abord pour l'ensemble de l'épreuve et ensuite pour chacune des questions ou objectifs. Cela nous a permis à évaluer l'atteinte d'objectifs par rapport à la formule de Gavini c'est-à-dire 80% des élèves doivent réussir à 80% des questions posées.

## **III. RESULTATS DE L'ETUDE**

### **3.1. Présentation des résultats de l'étude**

L'évaluation, qui se compose de 11 questions, est considérée comme réussie pour l'élève ayant obtenu un minimum de 6 points sur 11. Ainsi, après avoir procédé à la correction, sur un total de 432 élèves, nous avons constaté 227 réussites, ce qui correspond à un pourcentage de 52,5 %.

## 3.1.2. Résultat par rapport aux objectifs

Tableau I. Résultats de l'épreuve de français selon les objectifs et le régime de gestion

a. Objectifs spécifique		Réussites						Echecs 4						Total	
		Public		Privé		Total		Public		Privé		Total		f	%
		f	%	f	%	f	%	f	%	f	%	f	%		
1	Restituer l'information du texte	237	95	181	99	418	97	13	05	01	01	14	03	432	100
2	Réutiliser les mots d'une phrase	217	87	175	96	392	91	33	13	07	04	40	09	432	100
3	Reconnaître les moyens grammaticaux	061	24	045	25	106	25	189	76	137	75	326	75	432	100
4	Identifier les moyens grammaticaux	100	40	124	68	224	52	150	54	58	33	208	48	432	100
5	Employer les moyens grammaticaux	164	66	159	87	323	75	86	34	23	13	109	25	432	100
6	Comprendre le synonyme d'un mot dans une phrase	156	62	107	59	263	61	94	38	75	41	169	39	432	100
7	Indiquer un cri correspondant à un animal	107	43	121	66	228	53	143	57	61	36	204	47	432	100
8	Ecrire le mot correctement	139	56	130	71	269	62	111	44	52	29	163	38	432	100
9	Accorder correctement un participe passé	040	16	049	27	89	21	210	84	133	73	343	79	432	100
10	Conjuguer un verbe au temps et mode indiqué	046	18	048	26	94	22	204	82	134	74	338	78	432	100
11	Reproduire à l'écrit ce qui est dit à l'oral	078	31	123	68	201	47	172	69	59	32	231	53	432	100

Source : Notre enquête

Nous remarquons dans le tableau 12 que sur 432 sujets de notre enquête,

- 418 soit 97% parviennent à restituer correctement l'information du texte et 14 soit 03% ont des difficultés pour restituer l'information du texte ;
- 392 soit 91% sont à mesure de réutiliser les mots trouvés dans le texte et 40 soit 09% ne sont pas capables de le faire ;
- 106 soit 25% sont aptes à reconnaître les moyens grammaticaux à partir d'un texte en donnant la nature d'un pronom tandis que 326 soit 75% ne parviennent pas ;
- 224 soit 52% identifient les moyens grammaticaux dans une phrase en transformant la phrase de la voix active à la voix passive et 208 soit 48% n'arrivent pas à le faire ;
- 323 soit 75% savent employer correctement les moyens grammaticaux (pronom personnel) dans une phrase à partir de sa nature et 109 soit 25% n'en sont pas capables ;
- 263 soit 61% arrivent à comprendre facilement le synonyme d'un mot dans une phrase et 169 soit 39% ont des difficultés pour le comprendre ;
- 228 soit 53% maîtrisent mieux les cris des animaux et les faire correspondre à chaque animal selon le cas tandis que 204 soit 47% ne parviennent pas à les maîtriser ;
- 269 soit 62% sont capables d'écrire (orthographier) correctement le mot dans une phrase et 163 soit 38% sont incapables d'orthographier correctement le mot dans une phrase ;
- 89 soit 21% parviennent d'accorder le participe passé en respectant la règle d'accord et 343 soit 79% sont incapables de le faire ;
- 94 soit 22% conjuguent correctement le verbe au temps et au mode indiqué tandis que 338 soit 78% ne parviennent pas à conjuguer le verbe au temps et au mode demandé ;
- 201 soit 47% reproduisent correctement à l'écrit ce qui est à l'oral par contre 231 soit 53% n'arrivent pas à le faire.

#### IV. DISCUSSION DES RESULTATS

L'objectif de cet article était d'évaluer l'efficacité de l'enseignement de français au niveau des élèves qui terminent l'éducation de base. Pour atteindre cet objectif, une épreuve de français conçue par rapport aux objectifs de cette discipline a été administrée aux élèves. Après le traitement des données récoltées à partir de l'instrument cité ci-dessus, nous sommes arrivés aux résultats que nous discutons dans le présent point.

L'analyse statistique nous a montré que dans l'ensemble 52,5% des élèves ont réussi à l'épreuve. S'agissant des objectifs spécifiques, de cet enseignement de français au niveau de l'enseignement de base, l'analyse nous fait remarquer que : Bon nombre d'élèves sont incapables de donner la nature d'un pronom dans un texte, de transformer la phrase de la voix active à la voix passive, de reconnaître et comprendre le synonyme d'un mot, d'orthographier correctement les mots, d'accorder les mots correctement en respectant la règle d'accord, d'accorder les mots correctement en respectant la règle d'accord, de conjuguer correctement le verbe au temps et au mode indiqué et de reproduire correctement à l'écrit ce qui se dit à l'oral.

Ainsi, ces résultats issus des épreuves de français nous prouvent clairement que par rapport à la formule de Gavini telle que présentée ci-haut, les objectifs de l'enseignement de français au niveau de l'enseignement de base ne sont pas atteints. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Botungu, (2021) en disant que l'enseignement primaire dans la province éducationnelle Kinshasa-Funa, sur le plan qualitatif, a une faible efficacité interne et n'arrive pas à conduire la moitié des élèves à atteindre les objectifs fixés.

Le faible rendement interne s'explique pour beaucoup par les moindres taux de réussites dans l'épreuve administrée aux élèves. Cette conclusion a été trouvée aussi, en Belgique, par l'Agence exécutive (2010), selon elle, plus d'un quart des élèves qui terminent l'enseignement de base ont des performances qui indiquent une maîtrise optimale de l'ensemble des exigences du programme de fin d'école fondamentale. De même, l'Unesco (2010), dans le Rapport mondial de suivi de l'EPT, affirme que des millions d'enfants quittent l'école sans avoir acquis les compétences de base et surtout dans les

pays en voie de développement qu'on constate les faibles performances des élèves dans la maîtrise des éléments du programme.

## CONCLUSION

Les résultats du présent article ont montré clairement que les élèves terminent l'enseignement de base avec de difficulté dans l'enseignement de français car presque 50% des enfants n'atteignent pas les objectifs attendus à la fin des enseignements de cette discipline scolaire. Il s'agit d'un constat malheureux qui interpelle les autorités politiques et de l'enseignement, les responsables des écoles, les parents et les enfants eux-mêmes. Ainsi, nous suggérons : aux autorités : l'Etat doit savoir que l'amélioration des résultats de l'enseignement constitue un des objectifs majeurs de son action. Il devrait donc agir pour que les élèves développent leur capital humain et acquièrent les compétences de base. Pour ce faire, il a l'obligation de :

- aux responsables des écoles d'organiser des séances de formation et de recyclage des enseignants pour l'efficacité de l'enseignement de français et fournir aux enseignants les matériels et documentation qu'il faut pour donner un enseignement de qualité ;
- aux enseignants d'appliquer les méthodes qui conviennent pour l'enseignement de français afin d'obtenir les résultats attendus ;
- aux parents d'aider les enfants à domicile avec leurs devoirs et leurs fournir les manuels scolaires adéquats ;
- aux élèves de prendre conscience de leur propre formation pour un avenir meilleur.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOTUNGU MOLOTO, C. (2021). *Efficacité interne de l'enseignement primaire dans la province éducationnelle de Kinshasa-Funa*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'éducation non publié. Université de Kinshasa. Kinshasa.
- KANEZA HABIAMBIRE, Y.V. (2011). *Efficacité interne de l'enseignement aux pays de la communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) : Question approfondie sur le Rwanda*. Thèse doctorale en Sciences de l'Éducation non publiée. Université de Bourgogne.
- Agence exécutive. (2010). *Rapport sur l'efficacité interne de l'enseignement fondamental en Belgique*. Bruxelles : Agence exécutive.
- CHENG, Y. C. (1993). *School effectiveness and school-based management: A mechanism for development*. London: Falmer Press.
- DE KETELE, J.-M. (1989). *L'évaluation: Approche descriptive ou prescriptive ?* Bruxelles : De Boeck.
- Education de base en RDC. (2018). *Document de politique éducative*. Ministère de l'Éducation nationale, République Démocratique du Congo.
- GERARD, F.-M. (2001). *L'évaluation des systèmes éducatifs*. Bruxelles : De Boeck Université.
- KOFFI, N., Traoré, M., & Kouakou, A. (2010). *Efficacité des systèmes éducatifs africains: Approche comparative*. Abidjan : IEP Afrique.
- LEGENDRE, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.
- THAN KHOI (Le) (1967). *Éducation et développement*. Paris : PUF.
- Louis, R. (2003). *Dictionnaire d'éducation comparée*. Paris : Nathan Université.
- MUSIAL, D., MOKRANE, D., & MOGENET, J. (2012). *L'évaluation en pédagogie: Repères théoriques et pratiques*. Paris : ESF éditeur.
- SALL, H. (1996). *L'efficacité interne des systèmes éducatifs africains*. Dakar : UNESCO/BREDA.
- SALL, H., & De KETELE, J.-M. (1997). *La problématique de l'efficacité interne dans les systèmes éducatifs africains*. Dakar : UNESCO/BREDA.
- SUMAILL, B. (2016). *Évaluation de l'efficacité scolaire en milieu congolais : Analyse et perspectives*. Lubumbashi : Presses universitaires du Congo.
- UNESCO. (2010). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous: Atteindre les marginalisés*. Paris : UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000186642>